

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 1 de 65

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

<b>RUBRIQUE 1</b>	<b>IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE</b>
-------------------	--

Cette FDS est conforme aux réglementations françaises à la date de révision ci-dessus.

### 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

**Nom du produit:** MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

**Description du produit:** Hydrocarbures de pétrole

**Code de produit:** 708629-60

**Nom d'enregistrement:**

Essence

**Numéro d'identification:** (CAS #)86290-81-5

**Numéro d'enregistrement:**

01-2119471335-39-0023; 01-2119471335-39

Noms commerciaux	Noms commerciaux
EUROSUPER 95	FRENCH EUROBOB
SUPER (ARS)	SUPER SANS PLOMB 98
UNLEADED MOGAS 87 RON	UNLEADED MOGAS 91 RON
UNLEADED MOGAS 92 RON	UNLEADED MOGAS 93 RON
UNLEADED MOGAS 95 RON	UNLEADED MOGAS 98 RON

### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

**Emploi prévu:** Carburant

**Usages identifiés:**

Fabrication de la substance

Distribution de la substance

Utilisation en tant qu'intermédiaire

Fabrication des autres substances

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel

Utilisation en tant que carburant - Industriel

Production et traitement du caoutchouc

Utilisation en tant que carburant - Professionnel

Utilisation en tant que carburant - Consommateur

Voir en rubrique 16 la liste des descripteurs d'usage REACH pour les usages identifiés ci-dessus.

**Usages déconseillés:** Ce produit n'est recommandé pour aucune utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées ci-dessus.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 2 de 65

## 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Fournisseur:** ESSO Société Anonyme Française  
5/6 Place de l'Iris  
92400 Courbevoie  
France

**N° du fournisseur (standard):**  
**Adresse internet pour les FDS:**  
**Courriel:**

+33 1 49 67 90 00  
www.msds.exxonmobil.com  
sds.france@exxonmobil.com

## 1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

**N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24):**  
**Centre antipoison:**

08 1000 3353  
01 4542 5959 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2

## IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquide inflammable : Catégorie 1.

Irritation cutanée : Catégorie 2. Agent mutagène des cellules germinales : Catégorie 1B. Cancérogène : Catégorie 1B.

Toxique pour la reproduction (développement) : Catégorie 2. Toxique spécifique pour certains organes cibles (système nerveux central) : Catégorie 3. Toxicité par aspiration: Catégorie 1.

Toxicité aquatique chronique : Catégorie 2.

H224 : liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H304: peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H340: peut induire des anomalies génétiques. H350: peut provoquer le cancer. H361: susceptible de nuire au fœtus.

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE

#### Eléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

#### Pictogrammes:



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 3 de 65



**Mention d'avertissement:** Danger

**Mentions de danger :**

H224 : liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H304: peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H340: peut induire des anomalies génétiques. H350: peut provoquer le cancer. H361: susceptible de nuire au fœtus.

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence :**

P201 : se procurer les instructions avant utilisation. P202 : ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 : mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241: utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. P242: ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 : prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: éviter de respirer les brouillards/vapeurs. P264: se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 : utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: éviter le rejet dans l'environnement. P280 : porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310: EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P533: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P308 + P313: En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P312: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P331 : ne PAS faire vomir. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378: en cas d'incendie : utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction. P391 : recueillir le produit répandu.

P403 + P235 : stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 : garder sous clef.

P501: éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.

**Contient du (de la):** Essence

## 2.3. AUTRES DANGERS

**Dangers physiques / chimiques:**

Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une ignition. Le produit peut dégager des vapeurs qui forment rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeur peut

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 4 de 65

flasher ou exploser en cas d'ignition.

**Dangers sur la santé:**

L'injection à haute pression sous la peau peut causer des lésions graves. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'exposition au benzène est associée au cancer (leucémie myéloïde aiguë et syndrome myélodysplasique), endommage le système de production de sang et provoque des désordres sanguins graves (voir la rubrique 11).

**Dangers pour l'environnement:**

Aucun danger supplémentaire. Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

**RUBRIQUE 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**3.1. SUBSTANCES**

Ce produit est défini comme une substance.

**Substance(s) dangereuse(s) reportable(s) satisfaisant aux critères de classification et/ou avec valeur limite d'exposition (VLE).**

Nom	CAS#	CE#	Enregistrement#	Concentration*	Classification SGH/CLP
Essence	86290-81-5	289-220-8	01-2119471335-39	100 %	[Aquatic Acute 2 H401], Aquatic Chronic 2 H411, Asp. Tox. 1 H304, Carc. 1B H350, Flam. Liq. 1 H224, Muta. 1B H340, Repr. 2 H361d, STOT SE 3 H336, Skin Irrit. 2 H315

Remarque : Toute classification entre parenthèses est un module SGH qui n'a pas été adopté par l'UE dans le règlement CLP (n° 1272/2008) et n'est par conséquent pas applicable dans l'UE ni dans des pays hors UE qui ont appliqué le règlement CLP; elle est présentée à titre informatif uniquement.

**Composant(s) dangereux reportable(s) de substance(s) UVCB et/ou multi-constituant satisfaisant aux critères de classification et/ou avec valeur limite d'exposition (VLE).**

Nom	CAS#	CE#	Concentration*	Classification SGH/CLP
BENZENE	71-43-2	200-753-7	0.1 - 1.0%	[Acute Tox. 5 H303], Asp. Tox. 1 H304, Carc. 1A H350, Flam. Liq. 2 H225, Muta. 1B H340, [Aquatic Acute 2 H401], Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319, STOT RE 1 H372, Note E
TOLUENE	108-88-3	203-625-9	> 5.0 %	[Aquatic Acute 2 H401], Aquatic Chronic 3 H412, Asp. Tox. 1 H304, Flam. Liq. 2 H225, Repr. 2 H361d,

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 5 de 65

				STOT SE 3 H336, Skin Irrit. 2 H315, STOT RE 2 H373
--	--	--	--	--

Remarque : Toute classification entre parenthèses est un module SGH qui n'a pas été adopté par l'UE dans le règlement CLP (n° 1272/2008) et n'est par conséquent pas applicable dans l'UE ni dans des pays hors UE qui ont appliqué le règlement CLP; elle est présentée à titre informatif uniquement.

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Remarque: Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions de danger.

**3.2. MELANGES** Non Applicable. Ce produit est réglementé en tant que substance.

<b>RUBRIQUE 4</b>	<b>PREMIERS SECOURS</b>
-------------------	-------------------------

#### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

##### INHALATION

Eloigner immédiatement de la zone d'exposition toute personne ayant inhalé du produit. Obtenir une assistance médicale immédiate. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. Si possible, administrer de l'oxygène d'appoint. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire.

##### CONTACT CUTANE

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistantes, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme.

##### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

##### INGESTION

Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas provoquer de vomissement.

#### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

Maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et autres effets sur le système nerveux central. Démangeaisons, douleurs, rougeurs et gonflements cutanés. Nécrose locale mise en évidence par l'apparition différée de douleurs et lésions tissulaires quelques heures après l'injection.

#### 4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence. Un hydrocarbure léger, ou un de ses composants, peut être associé à une sensibilisation cardiaque suite à des expositions très élevées (bien au-dessus des valeurs limites d'exposition professionnelle) ou à une exposition simultanée à des niveaux élevés de stress ou à des stimulants cardiaques

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 6 de 65

comme l'adrénaline. L'administration de telles substances est à éviter.

## RUBRIQUE 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jets d'eau directs.

### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE ET DU MELANGE

**Produits de combustion dangereux:** Aldéhydes, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs, Oxydes de soufre

### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Evacuer la zone. Si une fuite ou un épandage ne s'est pas enflammé, utiliser la pulvérisation d'eau pour disperser les vapeurs et pour protéger les personnes intervenant pour stopper la fuite. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

**Dangers inhabituels d'incendie:** Extrêmement inflammable. Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Elles représentent un danger de retour de feu car elles peuvent s'infiltrer dans le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées. Produit dangereux. Les pompiers doivent envisager l'utilisation des équipements de protection indiqués à la rubrique 8.

## PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

**Point d'éclair [Méthode]:** <-35°C (-31°F) [IP 170/70]

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** UEL: 7.6 LEL: 1.4 [Méthode de test non disponible]

**Température d'auto-inflammation:** >250°C (482°F) [Méthode de test non disponible]

## RUBRIQUE 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

#### PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

#### MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidants des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 7 de 65

---

nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Gants de travail (de préférence avec manchette) offrant une résistance appropriée aux produits chimiques. Remarque : les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Si un contact avec le produit chaud est possible ou anticipé, des gants résistants à la chaleur et calorifugés sont recommandés. Protection respiratoire: on peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre(s) pour vapeurs organiques et, si applicable, un appareil H<sub>2</sub>S ou bien un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques est recommandé. Remarque: les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

## 6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déversements importants : Endiguer à bonne distance du déversement en vue d'une récupération et d'une élimination ultérieures. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos.

## 6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

**Déversement terrestre:** Eliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas marcher dans le produit déversé, ni le toucher. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos. Une mousse rabattant les vapeurs peut être utilisée pour les réduire. Absorber ou couvrir de terre sèche, sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs. Utiliser des outils propres ne produisant pas d'étincelles pour recueillir le produit absorbé. Déversements importants : la pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs mais risque de ne pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos.

**Déversement dans l'eau:** Eliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Ne pas confiner le produit dans la zone d'épandage. Informer la population et les navires sous le vent des dangers d'incendie et d'explosion et les avertir de se tenir à l'écart. Laisser le liquide s'éliminer de la surface par évaporation. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

## 6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir rubriques 8 et 13.

## RUBRIQUE 7

## MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Eviter tout contact physique. Empêcher l'exposition aux sources d'ignition, par exemple utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et de l'équipement antidéflagrant.



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 8 de 65

Le chauffage ou l'agitation de ce produit peut provoquer des émanations ou vapeurs potentiellement toxiques ou irritantes. Ne pas siphonner à l'aide de la bouche. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Ne pas utiliser en tant que solvant de nettoyage ou autrement que comme carburant moteur. À utiliser uniquement en tant que carburant moteur. Il est dangereux et interdit de mettre du carburant dans des récipients non agréés pour cet usage. Ne pas remplir de récipient à l'intérieur d'un véhicule ou sur celui-ci. L'électricité statique peut enflammer les vapeurs et provoquer un incendie. Placer le récipient à terre pour le remplir et garder le pistolet en contact avec le récipient. Ne pas utiliser d'appareils électroniques (téléphones portables, ordinateurs, calculatrices, etc.) dans ou à proximité de toute zone de distribution et de stockage de carburant, sauf si ces appareils sont certifiés intrinsèquement sûrs par un organisme officiel et conformes aux normes de sécurité prescrites par la réglementation en vigueur. Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Appliquer des procédures de mise à la terre appropriées. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. Consulter les normes locales applicables à titre de conseil. D'autres références utiles sont American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practice on Static Electricity) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Electrostatique - Code de bonne pratique pour la prévention des risques dus à l'électricité statique)

**Accumulateur de charges statiques:** Ce produit accumule l'électricité statique.

Un liquide est typiquement considéré comme non-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m ( $100 \times 10^{-12}$  Siemens par mètre) et comme semi-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10,000 pS/m. Qu'un liquide soit non-conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont identiques. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, d'additifs antistatiques et la filtration peuvent considérablement influencer sur la conductivité de ce liquide.

## 7.2. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

L'eau incendie doit pouvoir être fournie à débit très élevé. Un système fixe de sprinkler/déluge est recommandé. Le type de conteneur utilisé pour stocker le produit peut avoir un effet sur l'accumulation statique et la dissipation. Garder le conteneur fermé. Manipuler les récipients avec précaution. Ouvrir lentement pour contrôler une décompression éventuelle. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Stockage extérieur ou séparé de préférence. Garder à l'écart des matériaux à éviter. Les conteneurs de stockage doivent être mis à la terre. Les conteneurs de stockage fixes, récipients de transfert et l'équipement associé doivent être mis à la terre pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

## 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

La rubrique 1 informe sur les utilisations identifiées. Aucuns conseils disponibles spécifiques à l'industrie ou à un secteur d'activité.

## RUBRIQUE 8

## CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
BENZENE		VME	3.25 mg/m <sup>3</sup>	1 ppm	PEAU	INRS



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 9 de 65

BENZENE		VME	3.25 mg/m3	1 ppm	PEAU	Directive 2004/37/C E Annexe III A
BENZENE		VLE	1 ppm			ExxonMobi I
BENZENE		VME	0.5 ppm			ExxonMobi I
Essence		VLE	200 ppm			ExxonMobi I
Essence		VME	100 ppm			ExxonMobi I
toluène		VLE	384 mg/m3	100 ppm	PEAU	INRS
toluène		VME	76.8 mg/m3	20 ppm	PEAU	INRS
toluène		VME	20 ppm			ACGIH

Base réglementaire des VLEP, France: Articles R4412-149 et R4412-150 du Code du Travail.

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts suivants :

INRS

### Limites biologiques:

Substance	Spécimen	Temps d'échantillonnage	Limite	Déterminant	Source
BENZENE	Urine	Fin de poste de travail	5 mg/l	Acide muconique	Indicateurs biologiques d'exposition (IBE)
toluène	Créatinine dans l'urine	4 dernières heures du poste.	2500 mg/g	Acide hippurique	Indicateurs biologiques d'exposition (IBE)
toluène	Créatinine dans l'urine	Fin de poste de travail	2500 mg/g	Acide hippurique	Indicateurs biologiques d'exposition (IBE)
toluène	Sang veineux	Fin de poste de travail	1 mg/l	Toluène	Indicateurs biologiques d'exposition (IBE)

### DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)/DOSE DERIVEE D'EFFET MINIMAL (DMEL)

#### Travailleur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation
Essence	NA	840 mg/m3 DNEL, Chronique Exposition, Local Effets

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 10 de 65

### Consommateur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation	Voie orale
Essence	NA	180 mg/m <sup>3</sup> DNEL, Chronique Exposition, Local Effets	NA

Remarque : la dose dérivée sans effet (DNEL) est une dose d'exposition estimée sûre, dérivée des données de toxicité conformément aux guides spécifiques du règlement européen REACH. La DNEL peut être différente de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) du même produit chimique. Les VLEP peuvent être recommandées par une entreprise, un organisme gouvernemental ou une organisation experte, comme le Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques (CSLEP) ou l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, ACGIH). Les VLEP sont considérées comme des niveaux d'exposition sûrs pour un travailleur type dans un environnement professionnel, sur une durée de travail quotidienne de 8 heures et hebdomadaire de 40 heures, et sont données sous forme d'une moyenne pondérée en temps (TWA) ou d'une limite d'exposition à court terme de 15 minutes (STEL). Bien que les VLEP soient également considérées comme protégeant la santé, elles sont obtenues selon un processus différent de celui préconisé dans REACH.

### CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC)

Nom de la substance	Aqua (eau douce)	Aqua (eau de mer)	Aqua (rejet intermittent)	Station de traitement des eaux usées	Sédiment	Sol	Voie orale (empoisonnement secondaire)
Essence	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Pour les hydrocarbures UVCB, aucune valeur unique de PNEC n'est identifiée pour la substance ou n'est utilisée dans des calculs d'évaluation de risques. Par conséquent, aucune valeur de PNEC n'est divulguée dans le tableau ci-dessus. Pour de plus amples informations, veuillez contacter ExxonMobil.

## 8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

### MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant pour rester en dessous des limites d'exposition.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessus relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

**Protection respiratoire:** Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 11 de 65

appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Demi-masque respiratoire à élément filtrant Matériel à filtre de type AX., Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

**Protection des mains:** Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port de gants de protection chimique est recommandé. Nitrile, épaisseur minimum de 0.38 mm ou une barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation continue, une durée de 480 minutes minimum de perméabilité conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374.

**Protection des yeux:** Lorsque le contact avec le produit est possible, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau et du corps:** Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port d'une tenue résistant aux produits chimiques et aux produits pétroliers est recommandé.

**Mesures d'hygiène spécifiques:** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

**Pour un résumé des mesures de gestion des risques à travers toutes les utilisations identifiées, voir l'Annexe.**

## CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

## RUBRIQUE 9

## PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.**

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 12 de 65

## 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

**Etat physique:** liquide

**Couleur:** Jaune pâle

**Odeur:** Caractéristique

**Seuil olfactif:** Aucune donnée disponible

**pH:** Techniquement non réalisable

**Point de fusion:** Aucune donnée disponible

**Point de congélation:** Aucune donnée disponible

**Point initial d'ébullition / et intervalle d'ébullition:** 28°C (82°F) - 210°C (410°F) [EN ISO 3405]

**Point d'éclair [Méthode]:** <-35°C (-31°F) [IP 170/70]

**Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1):** Aucune donnée disponible

**Inflammabilité (solide, gaz):** Techniquement non réalisable

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** UEL: 7.6 LEL: 1.4 [Méthode de test non disponible]

**Tension de vapeur:** [N/D à 20°C] | 4 kPa (30 mm Hg) à 37.8 °C - 240 kPa (1800 mm Hg) à 37.8°C [Méthode de test non disponible]

**Densité de vapeur (air = 1):** > 1 à 101 kPa [Méthode de test non disponible]

**Densité (à 15 °C):** < 1 [Méthode de test non disponible]

**Solubilité(s) : eau** Négligeable

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** > 3.5 [Méthode de test non disponible]

**Température d'auto-inflammation:** >250°C (482°F) [Méthode de test non disponible]

**Température de décomposition:** Aucune donnée disponible

**Viscosité:** <1 cSt (1 mm<sup>2</sup>/sec) à 40°C [Méthode de test non disponible]

**Propriétés explosives:** Aucun

**Propriétés oxydantes:** Aucun

## 9.2. AUTRES INFORMATIONS

**Masse volumique (à 15 °C):** 620 kg/m<sup>3</sup> (5.17 lbs/gal, 0.62 kg/dm<sup>3</sup>) - 880 kg/m<sup>3</sup> (7.34 lbs/gal, 0.88 kg/dm<sup>3</sup>) [Méthode de test non disponible]

### RUBRIQUE 10

### STABILITE ET REACTIVITE

**10.1. REACTIVITE:** Voir sous-rubriques ci-dessous.

**10.2. STABILITE CHIMIQUE:** Le produit est stable dans les conditions normales.

**10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES:** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. CONDITIONS A EVITER:** chaleur, étincelles, flamme et formation d'électricité statique.

**10.5. MATIERES INCOMPATIBLES:** Alcalis, Halogènes, Acides forts, Oxydants forts

**10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:** Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

### RUBRIQUE 11

### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 13 de 65

## 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

<u>Classe de danger</u>	<u>Conclusion / Remarques</u>
<b>Inhalation</b>	
Toxicité aiguë: (Rat) CL50 > 5000 mg/m3 (Vapeur) Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 403
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Des températures élevées une action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.
<b>Ingestion</b>	
Toxicité aiguë (Rat): DL50 > 5000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 401
<b>PEAU</b>	
Toxicité aiguë (Lapin): DL50 > 2000 mg/kg Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 402
Corrosion cutanée/Irritation (Lapin): Données disponibles Les résultats de tests ou d'études satisfont les critères de classification.	Irritant pour la peau. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404
<b>YEUX</b>	
Lésions oculaires graves/Irritation (Lapin): Données disponibles Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 405
<b>Sensibilisation</b>	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 406
<b>Aspiration:</b> Données disponibles.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales:</b> Données disponibles.	A provoqué des effets génétiques chez des animaux de laboratoire mais la pertinence de ces résultats pour l'être humain n'est pas certaine. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 471 475 476
<b>Cancérogénicité:</b> Données disponibles.	A provoqué le cancer chez des animaux de laboratoire. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 451
<b>Toxicité sur la reproduction:</b> Données disponibles.	A provoqué des lésions fœtales chez des animaux de laboratoire mais la pertinence de ces résultats pour l'être humain n'est pas certaine. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 416 421
<b>Lactation:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 14 de 65

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)</b>	
Exposition unique: Pas de données finales pour ce produit.	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Exposition répétée: Données disponibles. Les résultats de tests ou d'études ne satisfont pas les critères de classification.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 410 412 453

## AUTRES INFORMATIONS

### Pour le produit lui-même:

Les études en laboratoire sur l'animal ont montré que l'exposition prolongée et répétée par inhalation à des vapeurs d'hydrocarbures légers de même intervalle de distillation que ce produit peut avoir des effets néfastes sur les reins chez les rats mâles. Toutefois, ces effets n'ont pas été observés lors d'études similaires sur des rats femelles, des souris mâles et femelles, ou lors d'études limitées sur d'autres espèces animales. En outre, diverses études sur l'homme n'ont fourni aucune preuve clinique de tels effets aux niveaux normaux d'exposition au travail. En 1991, l'U.S. EPA a établi que les données relatives au rein du rat mâle ne sont pas utiles pour l'évaluation des risques pour l'homme. Les vapeurs à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer maux de tête et vertiges, sont anesthésiantes et peuvent entraîner d'autres effets sur le système nerveux central. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire. L'exposition très élevée (espaces confinés/utilisation abusive) aux hydrocarbures légers peut conduire à un rythme cardiaque anormal (arythmies). Ces arythmies peuvent être provoquées par une exposition à des quantités importantes d'hydrocarbures (au-dessus des valeurs limites d'exposition professionnelle) combinée à des niveaux élevés de stress ou à des stimulants cardiaques tels qu'adrénaline, décongestionnants nasaux, médicaments pour asthmatiques ou cardiovasculaires.

Essence sans plomb : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. Au cours d'études d'inhalation chronique, des tumeurs du foie ont été observées chez la souris femelle et des tumeurs du rein chez le rat mâle. Aucun résultat n'a été jugé significatif pour l'évaluation du risque sur la santé humaine par l'EPA (USA) et d'autres organismes. N'a pas provoqué de mutations in vitro ou in vivo. Aucun effet n'a été observé lors d'études d'exposition par inhalation concernant le développement et la reproduction. L'inhalation par l'animal de concentrations élevées a conduit à une dépression réversible du système nerveux central mais sans effet toxique persistant. Non sensibilisant lors des tests sur les animaux. A provoqué des dommages nerveux chez l'homme lors d'utilisation abusive (sniffer).

### Contient du (de la):

BENZÈNE: Le cancer provoque (leucémie myéloïde aiguë et syndrome myélodysplasique), endommage le système de production de sang et provoque des désordres sanguins graves lors d'études humaines. Provoque des effets génétiques et des effets sur le système immunitaire lors d'études sur les animaux de laboratoire ainsi que sur l'homme. A entraîné une toxicité pour le fœtus et le cancer lors d'études sur des animaux de laboratoire. TOLUENE : l'inhalation délibérée ou prolongée à forte concentration peut causer des lésions du cerveau et du système nerveux. Des effets néfastes sur le développement du fœtus ont été observés chez des animaux en gestation soumis à une exposition prolongée et répétée (>1500ppm).

## RUBRIQUE 12

## INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations fournies sont basées sur les données disponibles sur le produit, sur ses composants et sur des produits similaires.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 15 de 65

### 12.1. TOXICITE

Produit -- Susceptible d'être toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

#### Biodégradation:

Produit -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

#### Oxydation atmosphérique:

Majorité des composants -- Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Majorité des composants -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Majorité des composants -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

Composant à bas poids moléculaire -- Potentiel modéré de migration à travers le sol.

Composant à poids moléculaire élevé -- Faible potentiel de migration à travers le sol.

### 12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB

Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.

### 12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Pas d'effets néfastes attendus.

### AUTRES INFORMATIONS ECOLOGIQUES

COV: Oui

### DONNEES ECOLOGIQUES

#### Ecotoxicité

Essai	Durée	Type d'organisme	Résultats d'essais
Aquatique - Toxicité aiguë	48 heure(s)	Daphnia magna	LE50 1 - 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aiguë	96 heure(s)	Poisson	LL50 1 - 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aiguë	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	LE50 1 - >1000 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité chronique	21 jour(s)	Daphnia magna	DSEO-R (NOELR) 1 - 10 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité chronique	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	DSEO-R (NOELR) 1 - 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.

#### Persistence, dégradabilité et potentiel de bioaccumulation

Moyens	Type d'essai	Durée	Résultats d'essais: Base
Eau	Biodégradabilité facile	28 jour(s)	Pourcentage dégradé < 60 : produit similaire



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 16 de 65

**RUBRIQUE 13****CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS**

Ce produit peut être utilisé comme combustible dans une chaudière contrôlée, ou éliminé par incinération contrôlée à très hautes températures afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables.

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES RELATIVES A L'ELIMINATION**

**Code de déchet européen:** 13 07 02\*

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Ce produit est classé comme déchet dangereux selon la directive 91/689/CE sur les déchets dangereux et est soumis aux clauses de cette directive à moins que l'article 1(5) ne s'applique.

**Mise en garde concernant les emballages vides** Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. **NE PAS METTRE SOUS PRESSON, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.**

**RUBRIQUE 14****INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TERRE (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** 1203

**14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique):** ESSENCE

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

**14.5. Dangers pour l'environnement:** Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:**

**Code de classification:** F1

**Etiquette(s):** 3, EHS

**Numéro d'identification de danger:** 33

**Code d'action d'urgence (EAC) Hazchem:** 3YE

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 17 de 65

---

**VOIES NAVIGABLES INTERIEURES (ADNR/ADN)**

14.1. Numéro ONU (ou ID): 1203

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): ESSENCE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Numéro d'identification de danger: 33

Etiquette(s): 3 (N2, CMR, F), EHS

**MER (IMDG)**

14.1. Numéro ONU: 1203

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): ESSENCE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement: Polluant Marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Etiquette(s): 3

Numéro EMS: F-E, S-E

Nom du document de transport: UN1203, ESSENCE, 3, GE II, (-35°C c.c.), POLLUANT MARIN

**MER (Annexe II de la convention MARPOL 73/78):**

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
Non classé selon l'Annexe II

**AIR (IATA)**

14.1. Numéro ONU: 1203

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): ESSENCE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Etiquette(s): 3

Nom du document de transport: UN1203, ESSENCE, 3, GE II

<b>RUBRIQUE 15</b>	<b>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>
--------------------	------------------------------------

**STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES**

Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants: AICS, DSL, KECI, PICCS, TSCA

**15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT**

Directives et Règlements UE applicables:

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 18 de 65

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.

Annexe XVII, restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux identifiés dans le Règlement (CE) n° 1907/2006 [.. concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances ... tel que modifié]

Directive 92/85/CE relative au travail aux femmes enceintes, récemment accouchées ou allaitant, au travail.

Directive 2004/42/EC relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules et modifiant la Directive 1999/13/CE.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes travailleurs.

Directive 96/82/CE telle que modifiée par la Directive 2003/105/CE [ ... concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses]. Le produit contient une substance qui tombe dans les critères définis dans l'Annexe I. Pour des détails sur les exigences tenant compte du volume de produit stocké sur le site, se référer à cette directive.

Règlement (CE) n° 111/2005 [...fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues...]

Directive 2004/37/CE [... concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes...]

Directive 98/24/CE [... concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail ...]. Pour des détails sur les exigences, se référer à cette directive.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement]

#### Lois et réglementations nationales:

**Maladies à caractère professionnel:** n° 601, n° 603

**Maladies professionnelles:** n° 4, n° 4 bis

**Surveillance médicale renforcée:**

Législation CMR Applicable

**Travaux interdits:** Femmes enceintes. Travailleurs de moins de 18 ans (sauf dérogation).

**Installations classées, sites enregistrés et autorisés:** 1433, 1431, 1430, 4734, 1434, 1432

## 15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

**Informations REACH:** Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la ou les substances présentes dans ce produit.

### RUBRIQUE 16

### AUTRES INFORMATIONS

#### USAGES IDENTIFIES:

Fabrication de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU10, SU3, SU8, SU9)

Distribution de la substance (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3, SU8, SU9)

Utilisation en tant qu'intermédiaire (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3, SU8, SU9)

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 19 de 65

Fabrication des autres substances (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8bSU10, SU3, SU8, SU9, )

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU10, SU3)

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3)

Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel (PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8bSU3, )

Utilisation en tant que carburant - Industriel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU3)

Production et traitement du caoutchouc (PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9, SU10)

Utilisation en tant que carburant - Professionnel (PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, SU22)

Utilisation en tant que carburant - Consommateur (PC13, SU21)

**REFERENCES:** Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), dossiers produits du CONCAWE, publications d'autres associations industrielles telle que le consortium européen REACH des solvants hydrocarbonés, Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

**Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:**

Acronyme	Texte complet
N/A	Non applicable
N/D	Non déterminé
NE	Non établi
COV	Composé Organique Volatil
AICS	Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
AIHA WEEL	Valeurs limites d'exposition dans l'environnement de travail édictées par l'Association américaine d'hygiène industrielle (American Industrial Hygiene Association)
ASTM	ASTM International, connue à l'origine sous le nom de American Society for Testing and Materials (ASTM)/Société américaine d'essais et de matériaux
DSL	Domestic Substance List (Canada)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Substances)
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
ENCS	Existing and new Chemical Substances (Inventaire Japonais)
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances in China)
KECI	Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing Chemicals Inventory)
NDSL	Non-Domestic Substances List (Canada)
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals)
PICCS	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition VLE (TLV) (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / ACGIH)
TSCA	Toxic Substances Control Act (Inventaire USA)
UVCB	Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.
LC	Lethal Concentration
LD	Lethal Dose
LL	Lethal Loading
EC	Effective Concentration
EL	Effective Loading
CSEO (NOEC)	No Observable Effect Concentration
DSEO-R (NOELR)	No Observable Effect Loading Rate

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 20 de 65

---

**LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :**

Flam. Liq. 1 H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables ; Liquides inflammables, catégorie de danger

Flam. Liq. 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables ; Liquides inflammables, catégorie de danger

[Acute Tox. 5 H303]: Susceptible d'être nocif en cas d'ingestion ; Toxicité aiguë par voie orale, catégorie de danger

Asp. Tox. 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; Danger par aspiration, catégorie de danger

Skin Irrit. 2 H315: Provoque une irritation cutanée ; Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger

Eye Irrit. 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux ; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger

STOT SE 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques

Muta. 1B H340: Peut induire des anomalies génétiques ; Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 1

Carc. 1A H350: Peut provoquer le cancer ; Cancérogénicité, catégorie de danger 1

Carc. 1B H350: Peut provoquer le cancer ; Cancérogénicité, catégorie de danger 1

Repr. 2 H361d: Susceptible de nuire au fœtus ; Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 2 (Développement)

STOT RE 1 H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie de danger

STOT RE 2 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie de danger

[Aquatic Acute 2 H401]: Toxique pour les organismes aquatiques ; Danger aigu pour le milieu aquatique, catégorie

Aquatic Chronic 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie

Aquatic Chronic 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie

**LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:**

Annexe: Section 1 Catégories de produits Une information a été modifiée.

Composition: CAS# Une information a été retirée.

Composition: Tableau des composants pour REACH Une information a été modifiée.

Composition: Tableau des composants Une information a été retirée.

Composition: Tableau des composants Une information a été modifiée.

Composition: Concentration Une information a été retirée.

Composition: CE# Une information a été retirée.

Composition: Numéro d'enregistrement REACH Une information a été retirée.

Composition : information particulière Une information a été ajoutée.

Composition : information particulière Une information a été retirée.

Composition : Nom d'ingrédient Une information a été retirée.

Composition: nom de substance ou substance complexe Une information a été retirée.

Composition: Symboles/Phrases de risques Une information a été retirée.

Distribution de la substance: Information en Annexe Une information a été modifiée.

Distribution de la substance: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges: Information en Annexe Une information a été modifiée.

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.

GHS Conseils de prudence - Prévention Une information a été modifiée.

GHS Conseils de prudence - Réponse Une information a été modifiée.

Identification des dangers: Classification Une information a été retirée.

Identification des dangers: EU - classé dangereux - CLP Une information a été retirée.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 21 de 65

---

Fabrication des autres substances: Information en Annexe Une information a été ajoutée.  
Fabrication des autres substances: Section 1: Table des utilisations Une information a été ajoutée.  
Fabrication de la substance: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Fabrication de la substance: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Identifiant REACH Une information a été ajoutée.  
Production et traitement du caoutchouc: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Production et traitement du caoutchouc: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Rubrique 1: moyens de contacter la société Une information a été modifiée.  
Rubrique 1 : Contact d'urgence de l'entreprise Une information a été modifiée.  
Rubrique 1: Fournisseur Une information a été modifiée.  
Rubrique 1 : Utilisation prévu Une information a été modifiée.  
Rubrique 1: Numéro d'enregistrement REACH Une information a été ajoutée.  
Rubrique 1: Nom d'enregistrement Une information a été modifiée.  
Rubrique 2 : Classification CE Une information a été retirée.  
Rubrique 2: Nature du risque particulier Une information a été retirée.  
Rubrique 4 : Inhalation Une information a été modifiée.  
Rubrique 5 : Produits de combustion dangereux Une information a été modifiée.  
Rubrique 6 : Déversement terrestre Une information a été modifiée.  
Rubrique 7 : Manipulation Une information a été modifiée.  
Rubrique 7: Manipulation et stockage - Utilisation particulière Une information a été modifiée.  
Rubrique 7 : Stockage Une information a été modifiée.  
Rubrique 7 : Accumulateur de charges statiques Une information a été modifiée.  
Rubrique 8: Tableau des limites biologiques Une information a été modifiée.  
Rubrique 8: Tableau des PNEC Une information a été modifiée.  
Rubrique 10: Matériaux à éviter Une information a été modifiée.  
Rubrique 11 : Autres effets sur la santé Une information a été modifiée.  
Rubrique 12: Données écologiques - Bioaccumulation Une information a été modifiée.  
Rubrique 12 : Tableau Ecotoxicité - Rubrique 12 Une information a été modifiée.  
Rubrique 14: Polluant marin Une information a été modifiée.  
Rubrique 15: Directives et réglementation UE applicables Une information a été modifiée.  
Rubrique 15: Installations classées, sites enregistrés et autorisés Une information a été modifiée.  
Rubrique 15: Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement] Une information a été retirée.  
Rubrique 16: Liste des phrases de risques Une information a été retirée.  
Section 16 : Références bibliographiques et sources de données Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Consommateur: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Consommateur: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Industriel: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Industriel: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Professionnel: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant que carburant - Professionnel: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant qu'intermédiaire: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation en tant qu'intermédiaire: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.  
Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel: Information en Annexe Une information a été modifiée.  
Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel: Section 1: Table des utilisations Une information a été modifiée.

---



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 22 de 65

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

À usage interne seulement

MHC: 1A, 0B, 0, 0, 4, 1

PPEC: CF

DGN: 7108743XFR (1018151)

## ANNEXE

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
<b>Titre:</b>	
Fabrication de la substance	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).	
Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques	
Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 23 de 65

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mises en place afin de vérifier le danger par aspiration.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.

#### **Mesures générales (Liquide inflammable)**

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.

Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

#### **Mesures générales (irritants cutanés)**

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

#### **Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributifs; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

#### **Expositions générales (systèmes clos) Processus continu PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

#### **Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

Manipuler la substance dans un système clos.

#### **Expositions générales (systèmes clos) Traitement par lots PROC3**

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Manipuler la substance dans un système clos.

#### **Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

#### **Transferts en vrac PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 24 de 65

### **Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

### **Stockage PROC2**

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

stocker la substance dans un système fermé.

## **Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

### **Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

### **Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 600000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.027

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2000000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 22000000 tonnes/an

### **Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

### **autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement**

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.003

### **conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

### **Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 94.7 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 99.8 %

### **Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site**

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

### **Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales**

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 10000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %

Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 2000000 kg/jour

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 25 de 65

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 99.8 %
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ETW4]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Au cours de sa fabrication aucun déchet de la substance n'est généré [ERW2]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
<b>4.2. Environnement</b>
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.
Si la graduation révèle une condition d'utilisation non en sécurité (i.e., RCR > 1), des mesures de gestion des risques supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont requis.
Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.
Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.
Des évaluations locales graduées pour les raffineries de l'UE ont été réalisées en utilisant des données spécifiques aux sites et sont jointes dans le fichier PETRORISK Site-Specific Production. [DSU6]

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 26 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Distribution de la substance	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC6A, ERC6B, ERC6C, ERC6D, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1b.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Chargement (y compris chargement de navire/barge, wagon/camion et conteneur intermédiaire de vrac) et reconditionnement (y compris fûts et petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire associées.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 27 de 65

formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2**

Manipuler la substance dans un système clos.

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Expositions générales (systèmes clos) Extérieur. PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Echantillonnage de processus PROC3**

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

**Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

**Chargement et déchargement en vrac clos PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

**Stockage PROC2**

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

stocker la substance dans un système fermé.

**Chargement en vrac clos. PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 51000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 170000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 25000000 tonnes/an

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 28 de 65

<b>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</b>
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
<b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b>
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001
<b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$ Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 83.3\%$
<b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b>
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 670000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 95.8 %
<b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b>
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
<b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b>
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets cancérigènes. [G33] Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 29 de 65

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

#### **4.2. Environnement**

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 30 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation en tant qu'intermédiaire	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 6.1a.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Utilisation en tant qu'intermédiaire (non en rapport avec les conditions strictement contrôlées). Inclus les expositions accidentelles durant le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 31 de 65

formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Expositions générales (systèmes clos) Processus continu PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Manipuler la substance dans un système clos.

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

**Expositions générales (systèmes clos) Traitement par lots PROC3**

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

**Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

**Transferts en vrac PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

**Stockage PROC2**

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

stocker la substance dans un système fermé.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 15000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0013

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 50000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 11000000 tonnes/an

**Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

**autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement**

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 32 de 65

<p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025          Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001          Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.003</p>
<p><b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b></p>
<p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p><b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b></p>
<p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis.          En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 57.4 %          Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.          Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 %          Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 98.2 %</p>
<p><b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b></p>
<p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.          Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.          la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b></p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour          L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %          Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.          Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 50000 kg/jour          L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 98.2 %</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b></p>
<p>Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ETW5]</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b></p>
<p>Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]</p>
<p><b>Section 3 Estimation de l'exposition</b></p>
<p><b>3.1. Santé</b></p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p><b>3.2. Environnement</b></p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p><b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b></p>
<p><b>4.1. Santé</b></p>
<p>Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]          Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]          Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]          Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]          Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p><b>4.2. Environnement</b></p>
<p>De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.          Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site</p>

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 33 de 65

appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 34 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Fabrication des autres substances	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Fabrication des autres substances : utilisation en tant qu'agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (cancérogènes)</b> Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contributifs; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b> La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b> Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 35 de 65

niveau acceptable.

Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.

### Mesures générales (irritants cutanés)

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

### Expositions générales (systèmes clos) Processus continu PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

### Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

### Expositions générales (systèmes clos) Traitement par lots PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

### Activités de laboratoire PROC15

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

### Transferts en vrac PROC8b

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

### Entretien d'équipements PROC8a

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

### Stockage PROC2

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

stocker la substance dans un système fermé.

## Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

### Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

### Durée, fréquence et quantité

tonnage annuel du site (tonnes/année): 330 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 16000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 330 tonnes/an

### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 36 de 65

<b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b>
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001 Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.003
<b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis. En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 % Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce. Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 80 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 88.1 %
<b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b>
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer. la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 46000 kg/jour L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 95.8 %
<b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b>
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
<b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b>
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32] Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36] Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
<b>4.2. Environnement</b>



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 37 de 65

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 38 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 2.2.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris stockage, transferts de produits, mélange, formation de comprimés, compression, formation de pastilles, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, entretien et activités de laboratoire associées.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 39 de 65

souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2**

Manipuler la substance dans un système clos.

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Expositions générales (systèmes clos) Extérieur. PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Echantillonnage de processus PROC3**

Echantillonnage en boucle fermée ou tout autre système évitant l'exposition.

**Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

**Transferts en vrac PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Transferts en fûts/par lots PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

**Stockage PROC2**

stocker la substance dans un système fermé.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 30000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0022

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100000 kg/jour

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 40 de 65

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 14000000 tonnes/an
<b>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</b>
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
<b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b>
Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (après RMM typique sur site en cohérence avec les exigences de la directive UE Emissions de Solvants): [OOC11] 0.025
Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001
Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.002
<b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 68 %
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 98.7 %
<b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b>
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 100000 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 98.7 %
<b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b>
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
<b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b>
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 41 de 65

risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]  
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]  
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

#### **4.2. Environnement**

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 42 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.3a.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vmrac, application par pulvérisateur, rouleau, pistolet, trempage, flux, lit fluidisé sur lignes de production et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 43 de 65

souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Formation de film - séchage forcé (50-100°C). Etuve (>100°C). Durcissement par radiation UV/EB PROC2**

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

**Transferts de produit PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

**Stockage PROC1**

stocker la substance dans un système fermé.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 15000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.072

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 50000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 210000 tonnes/an

**Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

**autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement**

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.98

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 44 de 65

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.007
<b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 81.7 %
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 90 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 99.2 %
<b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b>
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 50000 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 99.2 %
<b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b>
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
<b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b>
La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
<b>4.2. Environnement</b>
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.
Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 45 de 65

appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 46 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation dans les agents de nettoyage - Industriel	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.4a.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert depuis le stockage, le déversement depuis des fûts ou conteneurs, les expositions durant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris par pulvérisation, au pinceau, par trempage, par essuyage, automatisés et manuels), durant l'entretien et le nettoyage d'équipement associés.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2] Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 47 de 65

souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Transferts en vrac PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Processus automatisé avec systèmes (semi) clos Utilisation en systèmes confinés PROC2**

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC3**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

**Stockage PROC1**

stocker la substance dans un système fermé.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.00024

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 410000 tonnes/an

**Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

**autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement**

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00003

**conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 48 de 65

<p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p><b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b></p>
<p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.</p> <p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %</p> <p>Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.</p> <p>Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 70 %</p> <p>Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 82 %</p>
<p><b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b></p>
<p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.</p> <p>Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.</p> <p>la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b></p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour</p> <p>L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %</p> <p>Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.</p> <p>Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 21000 kg/jour</p> <p>L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 95.8 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p>
<p>Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p>
<p>La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p><b>Section 3 Estimation de l'exposition</b></p>
<p><b>3.1. Santé</b></p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p><b>3.2. Environnement</b></p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p><b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b></p>
<p><b>4.1. Santé</b></p>
<p>Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]</p> <p>Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]</p> <p>Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]</p> <p>Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]</p> <p>Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]</p>
<p><b>4.2. Environnement</b></p>
<p>De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.</p> <p>Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.</p> <p>Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en</p>

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 49 de 65

combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 50 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation en tant que carburant - Industriel	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 7.12a.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contribuant/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané	



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 51 de 65

susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Déchargement en vrac clos PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Transferts en fûts/par lots PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**ravitaillement en carburant PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**ravitaillement d'avion en carburant PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC2**

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Expositions générales (systèmes clos) Extérieur. PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a**

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

**Stockage PROC2**

stocker la substance dans un système fermé.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 1500000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 52 de 65

<p>La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.89  Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5000000 kg/jour  Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1700000 tonnes/an</p>
<p><b>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</b></p>
<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10  Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p><b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b></p>
<p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05  Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0  Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001</p>
<p><b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b></p>
<p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p><b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b></p>
<p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.  En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de <math>\geq 0\%</math>  Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).  Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 95 %  Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de <math>\geq 94.6\%</math></p>
<p><b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b></p>
<p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.  la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b></p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour  L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %  Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.  Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 5000000 kg/jour  L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 95.8 %</p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p>
<p>Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2]  Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]  Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p>
<p>Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]</p>
<p><b>Section 3 Estimation de l'exposition</b></p>
<p><b>3.1. Santé</b></p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p><b>3.2. Environnement</b></p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p><b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b></p>
<p><b>4.1. Santé</b></p>
<p>Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]  Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la</p>

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 53 de 65

santé. [G36]

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]

Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

#### **4.2. Environnement**

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 54 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Production et traitement du caoutchouc	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU10
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC6D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.19.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris transformation de caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange des additifs de caoutchouc, la vulcanisation, le refroidissement et la finition.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'opération s'effectue à température élevée (>20°C au-dessus de la température ambiante) [OC7]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 55 de 65

formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Transferts de produit (systèmes clos) PROC2**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. stocker la substance dans un système fermé.

**Expositions générales (systèmes clos) Extérieur. PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Transferts de produit PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Pesée de vrac PROC2**

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Activités de laboratoire PROC15**

Manipuler sous extracteur de fumées ou selon des méthodes appropriées équivalentes minimisant l'exposition.

**Entretien d'équipements PROC8a**

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

**Pesée à petite échelle PROC9**

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

**Stockage Extérieur. PROC2**

stocker la substance dans un système fermé.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 680 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 56 de 65

<p>La partie du tonnage régional utilisée localement: 1  Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 34000 kg/jour  Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 680 tonnes/an</p>
<p><b>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</b></p>
<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10  Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100</p>
<p><b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b></p>
<p>Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.01  Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001  Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.003</p>
<p><b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b></p>
<p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>
<p><b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b></p>
<p>En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, un traitement des eaux usées sur site additionnel est requis.  En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de <math>\geq 37.1\%</math>  Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: sédiment d'eau douce.  Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %  Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de <math>\geq 97.4\%</math></p>
<p><b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b></p>
<p>Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.  Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.  la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.</p>
<p><b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b></p>
<p>La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m<sup>3</sup>/jour  L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %  Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.  Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 34000 kg/jour  L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est <math>\geq 97.4\%</math></p>
<p>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</p>
<p>Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]</p>
<p>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</p>
<p>La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]</p>
<p><b>Section 3 Estimation de l'exposition</b></p>
<p><b>3.1. Santé</b></p>
<p>Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]</p>
<p><b>3.2. Environnement</b></p>
<p>La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]</p>
<p><b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b></p>
<p><b>4.1. Santé</b></p>
<p>Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]  Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]</p>

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 57 de 65

Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]  
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]  
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

#### **4.2. Environnement**

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 58 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation en tant que carburant - Professionnel	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12b.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]	
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]	
<b>conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>	
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante[G15]	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b> (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement.	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utilisation en systèmes confinés. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se conformer aux réglementations EU/nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.	
<b>Mesures générales (irritants cutanés)</b>	
Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 59 de 65

susceptible de se développer soit signalé.

**Mesures générales (cancérogènes)**

Prendre en compte les avancées techniques et les améliorations des processus (y compris l'automatisation) pour l'élimination des rejets, minimiser l'exposition en utilisant des mesures telles que systèmes clos, installations spécialisées et ventilation générale/localisée appropriée avec aspiration d'air. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Lorsque cela est possible, nettoyer/rincer les équipements avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition restreindre l'accès aux personnes autorisées; prévoir une formation opératoire spécifique des opérateurs pour minimiser les expositions; porter des gants et des combinaisons adaptées pour prévenir une contamination cutanée; porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certain scénarios contribuant; éliminer immédiatement les déversements et les déchets en sécurité. S'assurer que des systèmes d'exploitation en sécurité ou des mesures équivalentes sont en place pour gérer les risques. Régulièrement inspecter, tester et maintenir en état toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale basée sur le risque.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC1**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) PROC2**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Manipuler la substance dans un système clos.

**Expositions générales (systèmes clos) Extérieur. PROC3**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Déchargement en vrac clos PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Transferts en fûts/par lots PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**ravitaillement en carburant PROC8b**

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

**Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16**

Manipuler la substance dans un système clos.

**Entretien d'équipements PROC8a**

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en bénéficiant d'une supervision intensive.

Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Supprimer immédiatement les déversements.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

**Stockage PROC2**

stocker la substance dans un système fermé.

prévoir un bon niveau de ventilation globale. La ventilation naturelle est assurée par portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué à l'aide d'un ventilateur puissant.

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 590 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1600

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 60 de 65

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1200000 tonnes/an
<b>Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques</b>
Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100
<b>autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement</b>
Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01
Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.00001
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.00001
<b>conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de $\geq 0\%$
Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.
Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: Non applicable
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de $\geq 81.8\%$
<b>Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site</b>
Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour
L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 %
Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.
Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 7000 kg/jour
L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 95.8 %
<b>Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination</b>
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2]
Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1]
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
<b>Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets</b>
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les données de danger disponibles ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation cutanée. [G32]
Les données de danger disponibles ne supportent pas la nécessité d'établir une DNEL pour d'autres effets sur la santé. [G36]
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 61 de 65

risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22]  
Les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation quantitative des risques [G37]  
Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

#### **4.2. Environnement**

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 62 de 65

<b>Section 1 Titre du scénario d'exposition</b>	
<b>Titre:</b>	
Utilisation en tant que carburant - Consommateur	
<b>descripteur d'utilisation</b>	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produit	PC13
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12c.v1
<b>Processus, tâches, activités couverts</b>	
Couvre les utilisations par des consommateurs dans les carburants liquides.	
<b>Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques</b>	
<b>Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur</b>	
<b>Propriétés du produit</b>	
liquide	
<b>Durée, fréquence et quantité</b>	
Non applicable	
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs</b>	
Non applicable	
<b>Scénarios contributifs/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques</b>	
(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)	
<b>Mesures générales (Danger par aspiration)</b>	
<p>La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion obtenir des soins médicaux immédiats. Ne PAS provoquer de vomissement. Juste une petite gorgée d'huile de la lampe - ou même sucer la mèche des lampes peut conduire à des dommages fatals aux poumons. Gardez les lampes remplies acde ce liquide hors de portée des enfants.</p>	
<b>Mesures générales (Liquide inflammable)</b>	
<p>Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Eviter les sources d'ignition-Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire.</p>	
<b>Liquide: Ravitaillement automobile PC13</b>	
Couvre les concentrations jusqu'à 1 %	
Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour	
Couvre une utilisation jusqu'à 52 jours/an	
Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm <sup>2</sup>	
Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 37500 grammes	
Couvre les utilisations extérieures.	
Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m <sup>3</sup>	
Couvre une exposition jusqu'à 0.05 heure(s)	
Couvre l'utilisation à température ambiante.	

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 63 de 65

Liquide, tension de vapeur > 10 kPa à température/pression normales

**Liquide, ravitaillement de scooters PC13**

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 52 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm<sup>2</sup>

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 3750 grammes

Couvre les utilisations extérieures.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m<sup>3</sup>

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur > 10 kPa à température/pression normales

**Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13**

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 26 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre les utilisations extérieures.

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m<sup>3</sup>

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm<sup>2</sup>

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur > 10 kPa à température/pression normales

**Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13**

Couvre les concentrations jusqu'à 1 %

Couvre une utilisation jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation jusqu'à 26 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm<sup>2</sup>

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m<sup>3</sup>) avec ventilation typique. 1.5 Renouvellements d'air par heure

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m<sup>3</sup>

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Couvre l'utilisation à température ambiante.

Liquide, tension de vapeur > 10 kPa à température/pression normales

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

**Caractéristiques du produit**

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

**Durée, fréquence et quantité**

tonnage annuel du site (tonnes/année): 4600 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 12000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 9100000 tonnes/an

**Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 100

**autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement**

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.01

Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Date de révision: 22 Nov 2016

Page 64 de 65

Fraction rejetée dans le sol par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.00001
Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.00001
<b>Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales</b>
La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 95.8 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées. Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 54000 kg/jour
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination
Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale [ETW2] Emissions de combustion limitées par les contrôles requis des émissions d'échappement [ETW1] Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]
Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets
Cette substance est consommée lors de son utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré [ERW3]
<b>Section 3 Estimation de l'exposition</b>
<b>3.1. Santé</b>
Sauf indication contraire, les expositions des consommateurs ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA.[G30]
<b>3.2. Environnement</b>
La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]
<b>Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition</b>
<b>4.1. Santé</b>
Les expositions prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. [G22] Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]
<b>4.2. Environnement</b>
De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données. Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.



Nom du produit: MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)  
Date de révision: 22 Nov 2016  
Page 65 de 65

---